

DEC142552DR11

Décision portant nomination de Mme Brigitte BOIS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5820 intitulée CERAG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122992INSH portant renouvellement de l'unité mixte 5820 intitulée CERAG et nommant Mr Radu BURLACU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 février 2014;

Considérant que Mme Brigitte BOIS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, du 29 au 31 mars et du 19 au 21 avril 2011,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Brigitte BOIS TCN, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte l'unité mixte 5820 intitulée CERAG à compter du 6 février 2014

Mme Brigitte BOIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Brigitte BOIS est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

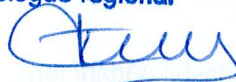
Fait à St Martin d'Hères, le 01 octobre 2014

Le directeur de l'unité



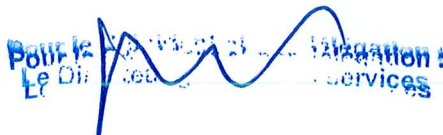
Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université **UPMF**



Pour le Président de l'Université :
Le Directeur des Services

Nicolas BIVILLE